



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20029718***

e,

**13 FEV. 2020**
GreffeN° d'entreprise : **0664 837 109****Nom**(en entier) : **DEEGITAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Natalis 2 à 4000 Liège****Objet de l'acte : Modification siège social**

Le Conseil d'administration du 27 janvier 2020 vote à l'unanimité la modification du siège social en date du 1er février 2020 à l'adresse 4432 ALLEUR, Avenue de l'Informatique 9, en Région Wallonne.

L'assemblée donne mandat, avec pouvoir de substitution, à Monsieur MARECHAL Philippe, Expert-comptable au sein de la SPRL SOFICOEST (BCE 0424.164.469) dont les bureaux sont situés à 4800 VERVIERS, Rue Grandjean 2, aux fins d'accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légales relatives aux décisions adoptées lors de la présente assemblée générale et, notamment sans que cette énumération soit limitative, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la modification de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. A cette fin accomplir, seul ou conjointement et toujours avec faculté de substitution, toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce, des guichets d'entreprises, de la Banque Carrefour des Entreprises, de l'Administration fiscale, et de manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Liège, le 27 janvier 2020.

Philippe MARECHAL

SOFICOEST SPRL

Mandataire

Déposé en même temps : copie du procès-verbal du Conseil d'administration du 27 janvier 2020

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).